

Le **mercredi 24 juin deux mille quinze** à dix-huit heures trente, les Conseillers Municipaux se sont réunis, salle de la mairie, suite à convocation en date du 16 juin 2015, sous la Présidence de Monsieur Marc BOUTROY.

**Etaient présents** : Mesdames Catherine VEROVE, Gertrude LEJOSNE, Marie-Paule CAMPION, Messieurs Marc BOUTROY, Louis KALTENBACH, William ALLART, Louis BOUTROY, Didier HAMY, Bruno FLAMENT.

**Absents excusés** : Messieurs Fabien MARTIN et Frédéric LOKIETEK

La séance a été ouverte par Monsieur Marc BOUTROY, Maire.

Le compte rendu de la réunion précédente a été envoyé auparavant à chaque membre du Conseil Municipal. L'Assemblée l'a adopté à l'unanimité.

Monsieur Louis BOUTROY a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire passe à **l'ordre du jour** :

**- Nomination d'un secrétaire de séance**

Monsieur Louis BOUTROY a été nommé secrétaire de séance de la réunion de conseil.

**- Approbation du compte rendu de la réunion en date du 08 juin 2015**

Le compte rendu de la dernière réunion avait été joint lors de l'envoi de la convocation précédente.

Ce dernier a été approuvé à l'unanimité des présents.

**- Participation de la Commune et du SIRB pour travaux réalisés au poste de refoulement.**

Le montant des travaux est estimé à environ 43 à 50 000.00 €.

Le SIRB sera maître d'ouvrage, la SEMPACO, Maître d'œuvre.

Dans la 1<sup>ère</sup> tranche, il sera posé une vanne motorisée à la sortie du bassin d'orage et l'évacuation des eaux pluviales en direction de la mer sera déviée dans le bassin d'orage pour maîtriser la situation.

L'agence de l'eau accorde une subvention d'un montant de 11 700.00 € et il est proposé de financer le solde en HT à 50 % Commune d'Escalles et 50 % SIRB.

**- travaux au poste de refoulement qui incombent à la Commune.**

Il était prévu d'obturer le réseau pluvial.

Monsieur le Maire propose la pose d'une vanne diamètre 300 manuelle qui sera étanche.

Cette réalisation permettra de pouvoir l'ouvrir en cas de situation extrême lors d'un orage.

Coût de l'opération 3 202.00 € HT.

Adopté à l'unanimité.

**- toiture église (lancement de consultation).**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la toiture de l'église est en très mauvais état et nécessite une rénovation.

Un seul versant, côté de la résidence le Bosquet, est à refaire.

Il propose de consulter plusieurs entreprises spécialisées dans la pose d'ardoises.

Le dossier de consultation des entreprises est présenté à l'Assemblée.

Après examen de celui-ci, l'Assemblée l'approuve dans sa globalité et décide de consulter les entreprises :

- L'entreprise TAVERVE à Fiennes,
- les entreprises BARRAS et WALLET Alain à Beuvrequen

Un dossier de consultation pour chacune d'elles sera donc envoyé, et leurs réponses devront parvenir en Mairie pour le vendredi 17 juillet 2015 à 18 H 00.

**- information sur une éventuelle fusion.**

Monsieur le Maire distribue l'étude complémentaire réalisée par le cabinet SEMAPHORE.

Monsieur Gosse, Président de la Communauté de Communes viendra le mardi 30 juin 2015 à 19h00 pour répondre à vos questions et ensuite nous devrons émettre un souhait.

**- questions diverses.**

Néant.

Adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 21h00.